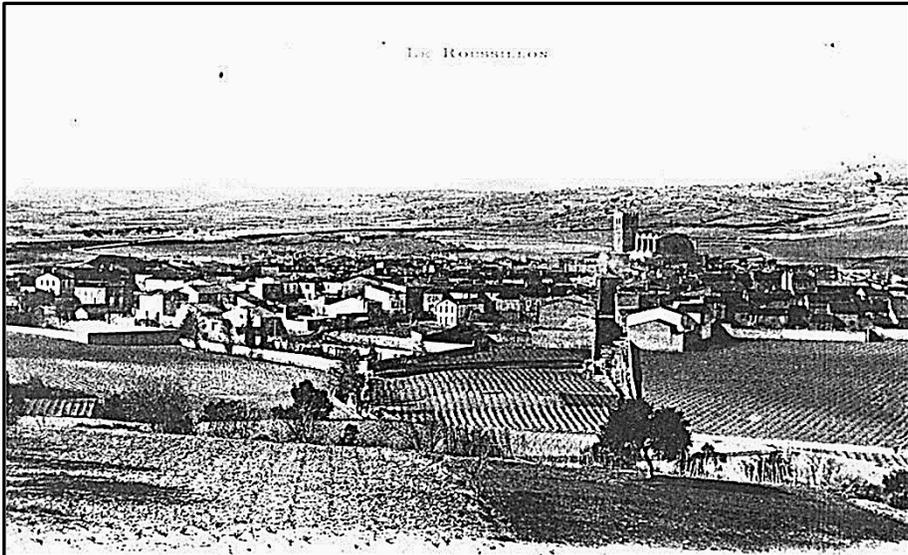


LES DEBUTS DE LA COOPERATION VINICOLE A BAIXAS (1905-1923)

*Conférence donnée par René Moliner le 26 avril 2025 à la salle
Jordi du Château les Pins à Baixas*



Vignoble de Baixas au début du XXe siècle

© 2025 René Moliner

Toute utilisation d'un extrait quelconque du texte de cette conférence sans autorisation de l'auteur est strictement interdite.

INTRODUCTION

Au début du XIXe siècle et jusqu'au phylloxéra, l'exploitation de la vigne en Roussillon a été l'apanage des coteaux et des terres sèches, dont les rendements étaient relativement peu élevés. Les vins produits ne sont plus destinés comme aux XVIIe et XVIIIe siècles, aux tables de la noblesse ou de la grande bourgeoisie. Ces catégories sociales appréciaient les vins liquoreux notamment le muscat, mais elles constituaient un marché restreint. De plus, au XIXe siècle la bourgeoisie s'est tournée vers les grands vins, Champagne et Bordeaux notamment.



En 1855, la vigne était présente dans 76 départements, vestige culturel du Haut Moyen-Age lorsque le besoin de vin de messe n'était plus satisfait du fait de l'impraticabilité et de l'insécurité des voies de communication. Le département des Pyrénées-

Orientales arrivait en 15^e position dans le classement des régions productrices de vin.

CLASSIFICATION DES DÉPARTEMENTS VITICOLES	
PAR ORDRE D'IMPORTANCE, RELATIVEMENT A L'ÉTENDUE DES VIGNOBLES ET A LA QUALITÉ DES PRODUITS.	
1. Gironde.	39. Marne.
2. Charente-Inférieure.	40. Indre.
3. Hérault.	41. Allier.
4. Charente.	42. Vendée.
5. Dordogne.	43. Ain.
6. Gers.	44. Seine-et-Oise.
7. Gard.	45. Meurthe.
8. Lot-et-Garonne.	46. Corse.
9. Var.	47. Hautes-Pyrénées.
10. Lot.	48. Corrèze.
11. Aude.	49. Basses-Alpes.
12. Haute-Garonne.	50. Loire.
13. Loiret.	51. Meuse.
14. Bouches-du-Rhône.	52. Haute-Marne.
15. Pyrénées-Orientales.	53. Bas-Rhin.
16. Maine-et-Loire.	54. Cher.
17. Saône-et-Loire.	55. Haute Saône.
18. Yonne.	56. Ariège.
19. Tarn-et-Garonne.	57. Haut-Rhin.
20. Indre et-Loire.	58. Sarthe.
21. Aveyron.	59. Nièvre.
22. Tarn.	60. Aisne.
23. Rhône.	61. Doubs.
24. Loire-Inférieure.	62. Hautes-Alpes.
25. Puy-de-Dôme.	63. Haute-Loire.
26. Vienne.	64. Moselle.
27. Vaucluse.	65. Eure-et-Loir.
28. Isère.	66. Vosges.
29. Ardèche.	67. Haute-Vienne.
30. Loir-et-Cher.	68. Seine.
31. Côte-d'Or.	69. Oise.
32. Drôme.	70. Ardennes.
33. Basses-Pyrénées.	71. Eure.
34. Aube.	72. Mayenne.
35. Jura.	73. Lozère.
36. Deux-Sèvres.	74. Morbihan.
37. Landes.	75. Cantal.
38. Seine-et-Marne.	76. Ile-et-Vilaine.

Les départements de la Somme, du Calvados, des Côtes-du-Nord, de la Creuse, du Finistère, de la Manche, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, du Nord, ne peuvent être sérieusement considérés comme vignobles.

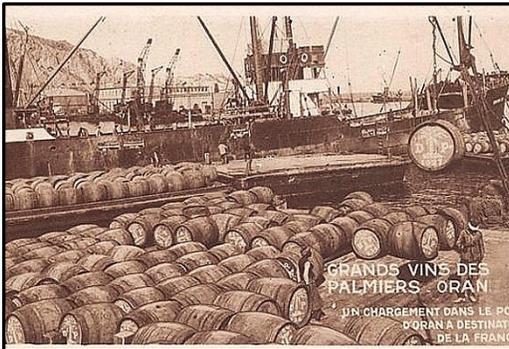
Après le phylloxéra, la surface des vignes est en régression dans la partie nord de la France ; elle a même disparu dans la région parisienne et le nord-ouest. Par contre dans le sud-ouest et le sud-est, notamment en Languedoc-Roussillon, elle est en augmentation. La vigne a débordé sur les terres fertiles et irrigables, avec des rendements de plus de 200 hl/ha.

Exemple proche, la plaine de la Salanque. C'était le grenier à grains du Roussillon, et en quelques années elle s'est recouverte de plantations d'aramon, qui est un cépage extrêmement productif mais de médiocre qualité.

Avec le développement industriel, la consommation d'une population ouvrière urbaine, peu exigeante sur la qualité mais

demandeuse de bas prix, a explosé. Pour satisfaire la demande il faut donc faire « pisser » la vigne.

De ce fait, les vigneron des terres sèches comme ceux de Baixas sont doublement pénalisés : ils produisent moins de 60 hl/ha et le prix de vente de leurs vins, même plus élevé, ne compense pas la faiblesse des rendements. La demande de vin rouge, de plus, a pratiquement marginalisé la production de muscat et de vin doux.



A la fin du XIXe siècle donc la superficie en vignes et la production ont considérablement augmentées non seulement dans l'ensemble du Midi mais aussi dans les autres régions viticoles de la

métropole et en Algérie. Ce qui a complètement transformé et déstabilisé le marché des vins, avec pour conséquence, des crises de mévente à répétition.

1.LA SITUATION VITICOLE AU DEBUT DU XXe SIECLE.

Malgré une assez bonne période de 1895 à 1899, la crise de mévente, apparue en 1893, redémarre avec les récoltes de 1900 et 1901.

Le prix du vin chute de 27 francs l'hl à 15 francs. En 1902-1903, une rémission permet brièvement aux vigneron de sortir la tête de l'eau. Puis la crise reprend et se prolonge jusqu'en 1909, avec un pic catastrophique dû à la récolte médiocre de 1906 qui suit celle tout aussi catastrophique de 1905.

Dans l'ensemble du Midi, à partir de 1906, les prix oscillent entre 6 et 7 francs.

11. Les causes de la crise de mévente.

- La surproduction ?

Avec un point d'interrogation même si aujourd'hui les historiens la responsabilisent.

56 millions d'hl par an en moyenne, y compris les vins d'Algérie, sont produits dans la première décennie du XXe siècle contre 36 millions en moyenne dans la dernière décennie du XIXe siècle. C'est-à-dire qu'on produit 20 millions d'hl de plus qu'avant le phylloxéra.

La consommation passe quant à elle sur les mêmes périodes de 42 millions d'hl à 55 millions d'hl, soit 13 millions de plus.

Dans les années 1900, la consommation, 55 millions d'hl, aurait dû donc absorber à 1 million d'hl près la production, 56 millions d'hl. En réalité, le surplus de production par rapport à la consommation est estimé globalement à 5 millions d'hl entre 1900 et 1909. Ce n'est pas énorme mais cela suffit à contribuer à l'effondrement des prix dans un marché qui n'est régulé par aucune règle d'organisation.

La situation de surproduction n'étant pas évidente, elle n'est pas dénoncée. Elle est même rejetée par les vignerons, même s'il existe des voix pour condamner une surproduction de vins à faible degré.

- Autre cause elle bien concrète : Les importations.

Les importations italiennes et espagnoles sont dénoncées par les vignerons. Pourtant, elles sont restreintes et compensées par les exportations (en moyenne 2 millions d'hl).

- L'insuffisance de la distillation

La distillation n'est pas un débouché rémunérateur pour les surplus de vin ; le besoin d'alcool de vin est d'ailleurs limité à 1, voire au maximum 2 millions d'hl. Elle ne permet donc pas de réguler les surplus.

- **L'insuffisance du stockage.**

Les capacités de stockage des vigneronnes sont réduites ; ils doivent pouvoir avoir vendu et vidé leurs foudres avant les vendanges.

De ce fait, durant l'été précédant les vendanges, le vigneron qui détient encore des stocks est obligé de brader son vin, ce qui contribue à la spirale de la baisse des prix.

- **La cause la plus décriée : la fraude**

Au moment du phylloxéra, pour suppléer les baisses catastrophiques de la production, différentes pratiques ont permis d'augmenter la disponibilité en vins. Elles ont été favorisées par les gouvernements afin de répondre aux besoins de la consommation.

Cinq types de pratiques ont été ainsi autorisés durant la crise phylloxérique :

+ le mouillage (c'est l'adjonction d'eau au vin pour en augmenter le volume),

+ le vinage (c'est l'adjonction d'alcool au vin, opération autorisée uniquement pour les vins doux naturels),

+ la vente de piquettes (c'est le produit de la fermentation des marcs de raisins frais avec de l'eau)

+ les vins de sucre (ils sont issus de l'adjonction d'eau et de sucre aux marcs de raisins) ; cette pratique était autorisée pour la consommation familiale des producteurs.

+ la fabrication de vins artificiels selon deux catégories : les vins de raisins secs issus de la fermentation de raisins desséchés avec de l'alcool et les vins fabriqués avec des moûts importés, des moûts additionnés de sucre, d'alcool, de fruits divers et même de colorants et de produits chimiques.

Ces pratiques ont été graduellement suspendues et interdites à la fin des années 1890. Mais au début du XXe siècle, elles sont toujours utilisées par les négociants, les vigneronnes eux même quelquefois et les débitants véreux. Elles sont même renforcées

à partir de 1903 par l'abaissement des droits de sucre de 60 à 25 francs par quintal.

POUR FAIRE UN BON VIN MUSCAT
 « ON N'EMPLOIE PAS DE VIN »

Laboratoire Chimique J. Minasi (Bureau de commandes, 1, rue Pleuvry, Le Havre)

COMMUNICATION SECRÈTE
 PRIÈRE à MM. les DÉBITANTS de LIRE ATTENTIVEMENT

M

Afin de faire connaître la SUPÉRIORITÉ de nos produits : nous envoyons gratuitement un échantillon de VIN MUSCAT afin de vous convaincre qu'on peut faire avec notre poudre végétale EXPRESS du VIN MUSCAT à 65 centimes le litre y compris sucre et alcool (on n'emploie pas de vin) puisque nous vendons la dose de poudre EXPRESS pour faire 10 litres de MUSCAT 4 fr.

Heureux de vous faire goûter nos produits que vous continuerez certainement à employer nous vous présentons Mr nos salutations empressées.

LABORATOIRE CHIMIQUE
 Le Directeur J. MINASI

P. S. Le mandat pour la dose d'essai devra s'élever à 3 fr. 60, dont 0,60 pour frais d'envoi du produit et échantillon du MUSCAT; il devra être adressé au nom de J. MINASI, HAVRE.

Après le phylloxéra, ces pratiques constituent un délit de fraude. La fraude devient de facto aux yeux des vignerons la cause principale de la baisse des prix. Dès 1904, ils interpellent le gouvernement pour que soit abolie la loi allégeant la taxation des sucres et que soit intensifiée la lutte contre les fraudeurs.

12. La situation de la viticulture à Baixas au début du XXe siècle.

- Le vignoble, les vignerons et les activités liées.

Au début du XXe siècle, le territoire de Baixas se répartit comme suit :

+ Vignes : 1150 ha dont 1100 ha de raisin de vendange et 50 ha de raisin de table

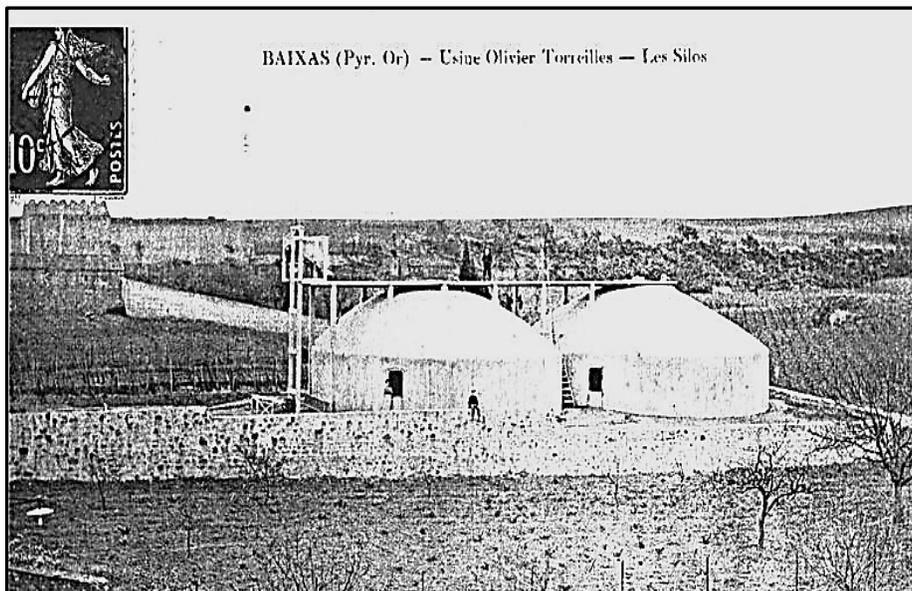
+ Terres labourables : 250 ha dont 200 ha d'avoine et 50 ha de luzerne

+ Landes : 540 ha

Chaque vigneron exploitant cultive ses vignes, vinifie et vend son vin à des courtiers ou des négociants. Près de 90% des exploitants sont de très petits ou de petits propriétaires.

Le recensement de 1906 dénombre 321 exploitants à titre principal. Mais ouvriers, commerçants, médecins et pharmaciens, artisans, industriels possèdent aussi des vignes, de quelques ares à plusieurs ha ; ils représentent près de 500 exploitations. Parmi les propriétaires exploitant à titre principal ou non, 155 ont des ouvriers permanents : 50 dans la famille (fils, frère, beau-frère en général), 105 en dehors de la famille.

245 ouvriers agricoles assistent les propriétaires dans la culture de la vigne : 57 sont de la famille du patron, fils, neveu, frère... ; 109 ont un seul patron et 79 travaillent pour plusieurs patrons. La viticulture fait vivre aussi directement 36 artisans et leurs ouvriers : 2 bourreliers, 4 charrons, 9 maréchaux-ferrants qui s'occupent de 240 chevaux et mules, 11 tonneliers, 5 courtiers en vins, 1 marchand de tartre. Elle donne du travail également à la distillerie locale d'Olivier Torreilles et à ses ouvriers et participe à l'activité du four à chaux de Pierre Sol qui produit de la fleur de chaux, utilisée pour fabriquer la bouillie de sulfate de cuivre.



- Les acteurs locaux de l'économie viticole

- La mairie.

Le maire est aux avant-postes des problèmes viticoles car il n'existe aucune organisation économique. Le conseil municipal durant les années 1903 à 1906 démultiplie les vœux et les adresses aux pouvoirs publics pour qu'ils se préoccupent davantage de la crise de mévente.

Le maire intervient aussi pour faciliter les négociations entre propriétaires et ouvriers portant en général sur le niveau des salaires.



- Autre intervenant : le syndicat agricole, côté propriétaires.

Le syndicat local agricole de Baixas a été créé le 1^{er} mai 1901.

Il rassemble propriétaires et exploitants agricoles.

Ses objectifs touchent à la solidarité et à la protection des paysans, ainsi qu'à l'organisation, l'amélioration et la promotion de la production.

Il a aussi une activité de coopérative d'achats de produits agricoles : engrais, sulfate, soufre...

D'ailleurs plus tard on continuera longtemps à appeler la coopérative centrale d'achats agricoles : le syndicat.

14 ^e ANNÉE. — N° 17		DIMANCHE 28 AVRIL 1901	
Bulletin Hebdomadaire			
DU			
SYNDICAT AGRICOLE			
des Pyrénées-Orientales			
ET DES COOPERATIVES			
de Consommation et de Crédit		Siège du Syndicat et des Coopérationes, route de Prades, Perpignan	
Envoi gratuit aux Membres du Syndicat Cotisation 5 fr. par an.		Téléphone n° 81	
<p>Les Magasins des Coopérationes sont ouverts tous les jours de 7 HEURES à MIDI et de 2 HEURES à 4; le dimanche matin jusqu'à 10 HEURES. Ils sont fermés les autres jours fériés.</p> <p>Un commis de magasin aide gratuitement au chargement des marchandises.</p> <p>Les menus colis sont remis sans frais aux voitures et au chemin de fer.</p>	<p>Trop souvent aussi il emploie n'importe quelle chaux sans examiner son degré de pureté. Il s'expose de la sorte, à faire des bouillies trop acides risquant de brûler les jeunes pousses ou des bouillies trop épaisses capables d'engorger les appareils.</p> <p>On remédie à ces inconvénients en faisant usage de chaux dosées ou épurées, préparées spécialement par certains fabricants.</p> <p>Généralement 400 à 450 grammes de ces chaux suffisent à la neutralisation d'un kilog. de sulfate de cuivre.</p> <p>Une fois les bouillies préparées, il est prudent de se rendre compte si elles sont neutres ou acides.</p> <p>Le papier de tournesol permet de s'en rendre compte instantanément: si en le plongeant dans la bouillie il devient rouge, de bleu qu'il est, il n'y a pas assez de chaux; il suffit, dans ce cas, d'en ajouter jusqu'à ce que le papier de tour-</p>	<p>6^e Verdet neutre.</p> <p>Le commerce a lancé le verdet neutre ou acétate neutre de cuivre pour éviter le désagrément que possède le verdet gris de se délayer difficilement.</p> <p>Les verdets, gris ou neutres, sont plus riches en cuivre que le sulfate, la quantité à employer est moindre.</p> <p>7 à 800 grammes par 100 litres d'eau pour le premier traitement, et 0 kil. 800 à 1 kil. pour les suivants suffisent.</p> <p>Le verdet neutre n'adhère pas aux feuilles comme le verdet gris. Pour obvier à cet inconvénient, on ajoute des matières agglutinantes ou collantes.</p> <p>On conseille aussi l'addition, d'un peu d'eau savonneuse.</p> <p>100 gr. ----- on par hectolitre d'eau.</p> <p>Les verdets gris et neutres ne laissent pas de traces sur les feuilles ce qui induit souvent l'ouvrier en erreur.</p> <p>On y remédie en ajoutant une petite</p>	<p>Carbonate de soude, quantité nécessaire pour avoir une bouillie légèrement alcaline.</p> <p>La colophane est insoluble dans l'eau; il convient, en conséquence, de la combiner à d'autres produits pour la rendre soluble.</p> <p>Voici comment on procède:</p> <p>Dans 100 litres d'eau bouillante on fait fondre 25 kilog. de carbonate de soude, puis on jette par petites quantités, dans la lessive en ébullition, la colophane en poudre. On agite le mélange jusqu'au moment où il est devenu fluide. Après refroidissement, la colophane forme une combinaison sans consistance, soluble dans l'eau froide. Il ne reste plus qu'à prendre 500 grammes de cette solution qu'on délaie dans 8 à 10 litres d'eau avant de l'incorporer à la solution de sulfate de cuivre.</p> <p>11^e Bouillies du commerce.</p> <p>Le commerce livre une infinité de</p>
TRAITEMENTS LIQUIDES			
CONTRE LE MILDIOU			

Le syndicat agricole se veut apolitique dans un village où tout le monde a une couleur politique.

Il est présidé par le pharmacien radical-socialiste Joseph Tarrus, avec au sein de son bureau, le royaliste Gilles Pascot, le bonapartiste Eugène Tixeire et le républicain de droite modérée Henri Thomas, qui sera élu maire de Baixas en 1904.

- Côté ouvriers agricoles, le syndicat des travailleurs de la terre.

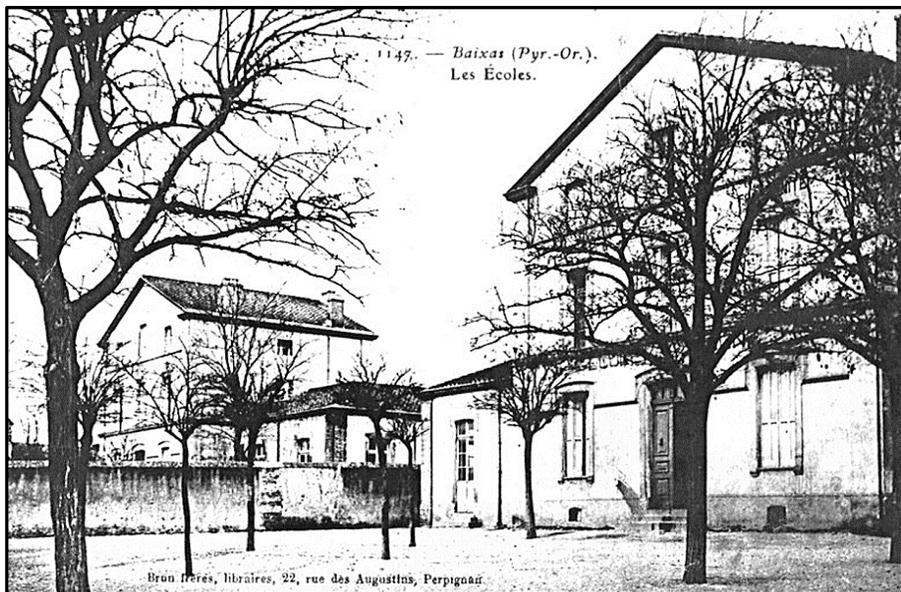
Il renaît en 1900 après un assoupissement de quelques années, à l'instigation de François Patrouix, chef du groupe socialiste de Baixas et de l'instituteur Geoffroy Thomas. Il a à sa tête le conseiller municipal socialiste Tiburce Mary.

Il organise en février 1904 la première grève ouvrière du village, afin, à un moment où le vin se vend mieux, de faire bénéficier les salaires de cette embellie.

- Autre acteur plus insolite : l'amicale des anciens élèves des écoles publiques

Elle est réactivée à partir d'octobre 1902 pour contrebalancer l'influence de l'association des anciens élèves des Frères.

Elle a à sa tête d'abord le secrétaire de mairie radical-socialiste Martin Mouche, puis après 1904, François Patrouix, le chef du groupe socialiste, avec comme vice-président l'instituteur Geoffroy Thomas. Au travers de conférences notamment, elle diffuse les idées de coopération dans tous les domaines, en particulier en viticulture.



2. TENTATIVES DE REGROUPEMENT DE L'OFFRE VINICOLE.

Pour la grande majorité des propriétaires viticoles, l'idée de la coopérative de production n'était pas leur préoccupation première.

L'organisation de la vente du vin constituait par contre une priorité.

Pourtant même les initiatives de regroupement de l'offre des années 1905 allaient se heurter à leur mentalité individualiste.

21. Les projets Bartissol

En 1905, Edmond Bartissol, richissime homme d'affaires et maire de Fleury-Mérogis (Seine), est député des Pyrénées-Orientales depuis 1902.

C'est un ingénieur qui a fait fortune en participant au percement du canal de Suez, à la construction de chemins de fer en Espagne et au Portugal ainsi qu'à la construction du métro de Lisbonne.



Edmond Bartissol

Il s'est fait fort durant sa campagne électorale de résoudre la crise viticole. C'est une des rares figures régionales d'ailleurs qui attribue la crise moins à la fraude qu'à la surproduction.

En 1904, il a incité près de 440 producteurs de Cerbère, Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer à mettre en commun leur production dans le cadre d'une association dénommée « Société des Vins de Banyuls naturels ». Il s'est

engagé à acheter durant trente ans à un prix fixé à l'avance chaque année la production de l'association. Il va vendre le vin sous la marque « Apéritifs Bartissol ».

- Le trust des vins du Midi

En août 1905, Edmond Bartissol présente à Perpignan un projet de constitution d'une société commerciale dotée de 300 millions de francs, qui s'engagerait à acheter le vin aux vigneronns des six départements méridionaux à un prix fixé selon le degré et sur une période de trente ans. Il a démarché à cet effet des investisseurs prêts à apporter les capitaux indispensables. Il y a une condition à cette constitution : qu'au moins 75% des viticulteurs adhèrent à la société créée de façon à organiser un quasi-monopole.

Et dès après les vendanges, alors que les prix s'effondrent à nouveau, Edmond Bartissol envoie ses émissaires dans toutes les communes viticoles afin de sensibiliser les vigneronns à son projet. Il est même prêt à l'affiner pour prendre en compte les problématiques des vigneronns en matière de conservation, d'acomptes ou de prime à la qualité.

Les radicaux-socialistes et les socialistes s'opposent à ce projet. Les uns estiment qu'il est irréalisable et le traitent de bluff électoral. Les autres déplorent qu'il ne s'agit pas de constituer une société de viticulteurs, encore moins une coopérative vinicole, mais une société capitalistique.

Dans le département des Pyrénées-Orientales, le principe de la garantie du prix d'achat séduit néanmoins un grand nombre de vigneronns. Ils y voient le moyen de mettre un terme à la domination du commerce.

Le 2 février 1906, les propriétaires de Baixas, réunis en assemblée générale, donnent les pleins pouvoirs au syndicat agricole pour adhérer au projet Bartissol. Et le 27 mars suivant, ils s'engagent à apporter 50 000 hl au trust.

La plus grande partie du Midi languedocien, par contre, ne se reconnaît pas dans le projet Bartissol. Elle lui préfère la proposition de création d'une Association mutuelle des vins naturels présentée par le propriétaire biterrois Antonin Palazi.

Concurrencé par ce nouveau projet, le trust des vins du Midi est mort-né.

- Le trust de la Vallée de l'Agly

Le député des Pyrénées-Orientales propose alors de circonscrire le trust à la vallée de l'Agly et à la rive gauche de la Têt.

Le 9 juin 1906, 120 délégués de toutes les communes de ces deux territoires prennent connaissance de l'engagement formel d'Edmond Bartissol de réaliser le projet de trust des vins à la condition que les 8/10^e de la production soient souscrits par les vignerons avant le 30 juin.



*Jean Farines, dit
Farines Jeune*

C'est Jean Farines Jeune, administrateur du syndicat agricole, propriétaire important du village et négociant, qui représente les vignerons baixanencs auprès du comité central constitué pour rassembler les souscriptions.

Le comité central se réunit le 29 juin 1906 à Rivesaltes pour faire le bilan des souscriptions. Il constate qu'elles s'élèvent au chiffre de 792 662 hl sur une production moyenne de 1 121 000 hl.

Les 8/10^e de la production à souscrire ne sont donc pas atteints ; et en tout c'est plus du quart de la production de la vallée de l'Agly et de la rive gauche de la Têt qui échappe au projet de trust, dont la plus grande partie des vins de Maury.

Edmond Bartissol, dans ces conditions, préfère mettre un terme au projet de trust.

22. Le projet Palazy

Du coup, les membres de l'ex-comité central du trust Bartissol changent le fusil d'épaule. A l'exemple du syndicat agricole de Baixas, ils appellent à discuter de l'entrée en masse dans l'association mutuelle des producteurs de vins naturels du Midi, désignée sous le nom simplifié de trust Palazy.

Ce trust veut exercer la maîtrise du marché des vins naturels dans le cadre d'une entente interprofessionnelle avec le syndicat des négociants en vin du Midi.

Il s'agit de constituer une coopérative de vente au commerce local et de distribuer les recettes des ventes aux adhérents, au prorata de leurs productions. Des barèmes de prix seront établis par catégories de vins ; la souscription ne sera que de 3 ans, avec possibilité de pratiquer la vente directe.

Le 2 novembre 1906, la commission interdépartementale du projet Palazy adopte les statuts définitifs de l'association mutuelle.

Il faut recueillir la souscription de 15 millions d'hl pour que le projet soit viable. En décembre 1906, 7,5 millions d'hl sont souscrits.

Mais les difficultés s'accroissent. Le commerce régional traîne des pieds à rassembler les avances financières nécessaires. Les sociétés capitalistiques des entrepôts de Rungis font pression sur les négociants pour contrecarrer le projet. Les propriétaires des grands domaines ne voient pas l'intérêt de souscrire à l'association ; car par leurs procédés quasi-industriels de culture et de vinification, ils produisent à moindre coût.

En définitive, cette initiative ne survivra pas aux événements de 1907.

3. LA REVOLTE des VIGNERONS ET LES TENTATIVES RATEES DE COOPERATION.

Le 26 mars 1906, une forte gelée consécutive à des chutes de neige étreint la plus grande partie du Midi. A Baixas comme ailleurs, les bourgeons déjà longs de cinq centimètres sont détruits. Puis à partir du mois de mai, fortes chaleurs et sécheresse finissent d'amoindrir la récolte. Au lieu des 50 000-60 000 hl habituels, la récolte ne dépasse pas 24 000 hl. Les prix ne montent pas pour autant et s'affaissent même à 7-8 francs l'hl dans l'ensemble du Midi.

Au début de l'hiver 1906-1907, de nombreuses familles sont dans le dénuement. L'argent manque partout. Les dettes s'accumulent, beaucoup de vigneronn n'arrivent plus à rembourser les intérêts des emprunts contractés pour la reconstitution des vignes après le phylloxéra. Les contraintes arrivent tous les jours en nombre dans les foyers, des ventes aux enchères de caves et de parcelles sont annoncées.

En janvier 1907, la situation devient dramatique. Plus de 400 familles n'ont pas payé les impôts fonciers et risquent d'être saisies. La misère s'abat sur le village. Les vigneronn sont criblés de dettes, les ouvriers agricoles sont au chômage, les commerçants et les artisans voient leurs activités péricliter. Les plus pauvres des habitants de Baixas mendient la nuit de maisons en maisons un peu de pain, cachant leurs visages de honte. On les appelle les « borgonyos ».

Le premier à réagir est l'instituteur Geoffroy Thomas.

31. La création de la coopérative des prolétaires vigneronn de Baixas

La première cave coopérative vinicole, dénommée « Les Vigneronn Libres », a été créée en 1901 à Maraussan près de Béziers, avec l'objectif d'améliorer la qualité, de faciliter la conservation des vins et de commercialiser en direct. En 1907, alors qu'il en existe quatre dans l'Hérault, il n'y a pas encore de caves coopératives en Roussillon.

Geoffroy Thomas, aidé par son collègue Edmond Rouse, convainc le groupe socialiste de Baixas de fonder une société coopérative vinicole. Cette idée a mûri dans le cadre des « veillées populaires » de l'amicale des anciens élèves des écoles publiques.

La coopérative est créée dès le mois de janvier 1907 avec le nom « Les prolétaires vigneronn de Baixas ». Elle a pour ambition de regrouper les petits propriétaires de Baixas produisant moins de 200 hl, et de vendre en commun et en direct leurs vins. Elle va

fonctionner dans l'orbite du parti socialiste et lui verser 25% de ses bénéfices.

L'idée de constituer une Coopérative de production viticole naquit à Baixas, aux *Veillées populaires du Jeudi*, données l'hiver par les instituteurs laïques de la commune.

Ces veillées étaient en majeure partie fréquentées par des auditeurs socialistes qui suivaient assidûment les conférences populaires dans lesquelles les instituteurs traitaient particulièrement des questions sociales et des sujets d'organisation économique.

Ils s'efforçaient surtout de montrer les avantages de l'association basée sur la communauté d'intérêts et sur le principe de solidarité.

En pleine crise viticole, alors que la mévente prolongée des vins semait la misère et la ruine, ils éveillèrent l'idée de coopérative en montrant par des exemples les résultats de la coopération bien comprise et intelligemment pratiquée à l'étranger et en France. Ils s'appuyèrent surtout sur la coopérative viticole de M.

Article du journal Le Socialiste (1910)

Elle a vocation à servir de modèle, comme l'expliquent ses fondateurs : « *Au lieu d'attendre béatement notre salut des projets de trusts capitalistiques jusqu'ici d'ailleurs impuissants à s'organiser, nous nous sommes résolus à nous sauver nous-mêmes de la terrible crise qui mine le Midi, mettant en pratique la parole de Marx, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes... Si notre essai réussit, nos camarades socialistes du Roussillon pourront avec notre exemple et notre aide, tenter à leur tour des expériences de socialisme pratique par la création de nouvelles coopératives* ».

La coopérative a prévu de s'inscrire dans le circuit des coopératives ouvrières de consommation de la région parisienne et des grandes villes industrielles de province pour commercialiser les produits de ses adhérents. Dès sa constitution, elle démarcha les syndicats de mineurs du Conflent et établit des dépôts de vente à Sahorre et à Vernet-les-Bains.

35 vigneronns seulement y adhèrent à sa création.

Il faut être membre du parti socialiste et du syndicat agricole pour pouvoir y adhérer. Elle s'est installée sur le boulevard Sadi-Carnot, au rez-de-chaussée du café-hôtel de Désiré Thomas, qui va servir aussi de lieu de réunion du groupe socialiste. Ses dirigeants appartiennent tous au parti socialiste : Tiburce Mary, Robert Barrière, Jean Salvet, François Patrouix, Edmond Rousse, Séverin Sol avec Geoffroy Thomas, administrateur délégué.

BAIXAS. — Réunion du Groupe socialiste. — Le groupe s'est réuni mardi soir au siège de la Coopérative « Les Prolétaires Vignerons » sous la présidence du camarade Farines Farines Joseph.

Le secrétaire a distribué 85 cartes au Parti avec les timbres de janvier et février. Il a été décidé qu'une réunion aurait lieu régulièrement le premier mardi de chaque mois en plus des réunions éducatives qui se tiennent le plus souvent possible. Il a été également convenu que les cartes devraient être mises en règle chaque mois sans exception.

Article du journal l'Indépendant (1908)

32. La grève de l'impôt

Le syndicat agricole de Baixas et la municipalité, du coup, se devaient de réagir aussi. Ils ont décidé de préparer, quant à eux, une action de protestation.

Ils convoquent les contribuables du village à une réunion qui a lieu le 20 février 1907 à la salle de conférences.

Le pharmacien Joseph Tarrus, président du syndicat agricole, fait adopter une pétition de refus de l'impôt :

« La commune, incapable de payer l'impôt, est sous le coup d'expropriations en masse. Il n'est qu'un impôt que nous puissions payer et que nous payons encore, c'est l'impôt du sang. La Déclaration de l'Homme et du Citoyen dit que tout citoyen français doit contribuer aux charges de l'État selon ses facultés. Pour nous, les facultés de payer

n'existent plus ; la vigne, unique ressource de notre pays, ne couvre pas les frais d'exploitation. Avec rien, peut-on payer quelque chose ? La misère, qui était à nos portes, en a franchi le seuil. Elle est venue s'asseoir au foyer sans feu, à la table sans pain. La République qui, par essence, doit être un gouvernement de Justice et de Solidarité sociale s'inspirera de cette extrême misère et ne commettra pas le crime d'arracher de leurs foyers des citoyens qui ont foi en elle ».



Joseph Tarrius

Cette pétition, signée par plus de 800 contribuables baixanencs, est adressée au chef du gouvernement Georges Clémenceau. Parallèlement, une lettre argumentée est envoyée au ministre des Finances, Joseph Caillaux. Une commission chargée de mettre en œuvre cette action de protestation est constitué

dans un cadre politiquement œcuménique. En sont membres six représentants du syndicat agricole, de toutes tendances : Joseph Tarrius, radical-socialiste, Jean Farines Jeune et Jean Bobo, républicains modérés, Jean Cazeblanque, radical, Gilles Pascot, royaliste et Joseph Moliner, socialiste.

Néanmoins le chef du groupe socialiste de Baixas, par ailleurs conseiller d'arrondissement, François Patrouix, n'approuve pas la pétition de grève de l'impôt. Il considère qu'il s'agit d'une manœuvre des conservateurs ourdie contre le gouvernement radical-socialiste. Il demande donc à Joseph Moliner de quitter la commission et critique publiquement l'action entreprise. Ce n'est qu'à partir du mois de mai comme l'ensemble du parti socialiste qu'il appuiera cette action de contestation. Entretemps, ce mouvement de refus de l'impôt a un retentissement national. Le journal parisien « *Le Matin* », dès le 26 février, fait état dans un reportage publié en première page du combat de Baixas pour son droit à vivre dignement.

33. La révolte du Midi.

La grève de l'impôt va s'étendre dans tout le Midi viticole. Quelques semaines plus tard, Marcellin Albert, vigneron à Argeliers (Aude), avec le Comité de défense viticole qu'il a constitué, dès février 1907, dans cette commune et qu'il préside, va réussir à soulever le Midi viticole dans une vague d'immenses manifestations.

Baixas constitue en avril 1907 le premier Comité local de défense viticole du Roussillon avec Eugène Tixeire comme président et Jean Farines Jeune comme secrétaire. A la tête de ce comité et en liaison avec celui d'Argeliers, Eugène Tixeire multiplie les efforts pour mobiliser, organiser et rassembler les vignerons des Pyrénées-Orientales. Il représente le département auprès du comité d'Argeliers.



Le comité de défense viticole de Baixas, avec Eugène Tixeire, entouré, à gauche, de Joseph Tarrus et à droite d'Henri Thomas et de Jean Farines

Le comité de défense de Baixas assure l'organisation du meeting de Perpignan (19 mai) ainsi que la coordination des déplacements des vignerons roussillonnais aux différentes manifestations tenues dans les grandes villes du Midi : Narbonne (5 mai), Béziers (12 mai), Carcassonne (26 mai), Nîmes (2 juin).



La manifestation à Perpignan le 19 mai 1907

A l'issue de ces grands meetings, dont le dernier à Montpellier réunit 600 000 personnes, un appel à la démission des municipalités et à la grève administrative est lancé par les vignerons. Le chef du gouvernement Georges Clémenceau, craignant une insurrection, décide d'envoyer des troupes dans le Midi.

Ernest Ferroul, maire socialiste de Narbonne et des membres du comité d'Argeliers, à l'exception de Marcellin Albert qui s'est caché dans le clocher de son village, sont arrêtés et emprisonnés.

Ce qui déclenche des réactions en chaîne : les fusillades sanglantes de Narbonne (Aude) des 19 et 20 juin 1907, l'incendie de la préfecture de Perpignan le 20 juin, la mutinerie du 17^e régiment de ligne des 20 et 21 juin.

Un Comité départemental de défense viticole des Pyrénées-Orientales dirigé par Eugène Tixeire est mis en place le 18 juin avec une double mission, d'une part, organiser les modalités de fonctionnement des services communaux durant la grève administrative, d'autre part, participer à l'étude de la future organisation de la viticulture méridionale.



Marcellin Albert

Le 25 juin, Marcellin Albert, à la suite de son entrevue contestée avec Clémenceau, ne parvient pas à convaincre l'assemblée des délégués des comités de défense viticole de suspendre la grève des élus et de l'impôt. Il décide de se constituer prisonnier. Le 28 juin, l'assemblée générale des comités de défense viticole approuve la motion présentée par les comités de

Baixas, Capestang et Narbonne qui s'oppose à toute négociation économique avec le gouvernement tant que les responsables du mouvement sont emprisonnés.

Le 29 juin, la chambre des députés vote la loi protégeant le vin naturel. Cette loi reste d'inspiration libérale car elle ne réglemente pas les plantations. Elle instaure la déclaration annuelle de la récolte, de la superficie en production et des stocks restant en cave afin de mieux connaître la situation viticole.

Afin de rapprocher le prix du vin chaptalisé du prix du vin naturel, la loi établit une surtaxe de 40 francs par quintal sur le sucre utilisé dans la vinification. Et elle accorde aux syndicats professionnels la possibilité de se porter partie civile dans les procès concernant les fraudes sur les vins.

Le 2 août Ernest Ferroul, Marcellin Albert et les membres du comité d'Argeliers sont libérés.

Le syndicat des vignerons des Pyrénées-Orientales est créé le 22 septembre 1907. Il désigne aussitôt à sa tête Eugène Tixeire.



*Ernest Ferroul,
maire de
Narbonne*

Avec les autres syndicats viticoles méridionaux est immédiatement constituée à Narbonne, le même jour, la confédération générale des vignerons du Midi (CGVM). Celle-ci porte à sa présidence Ernest Ferroul, maire socialiste de Narbonne. Eugène Tixeire en devient le vice-président.

Au-delà d'une lutte efficace contre la fraude, qui constitue son premier objectif, la CGVM va,

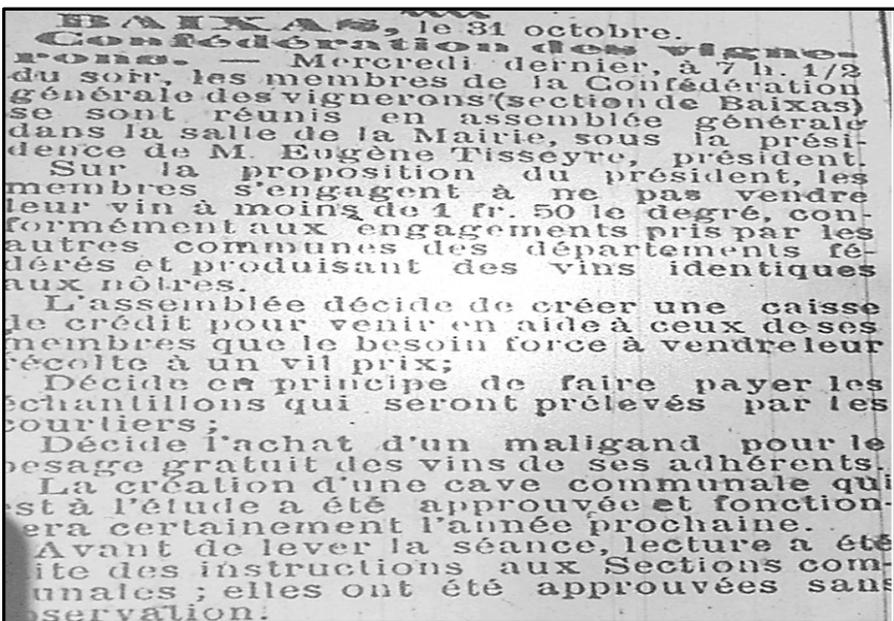
beaucoup plus largement, prendre en charge la défense de la viticulture méridionale.

34. L'échec de la coopération à Baixas

Le mouvement de révolte se solde donc par un succès sur le plan syndical. Mais il ne favorise pas cependant l'essor de la coopération viticole. En 1913, le département compte seulement 6 caves coopératives : Bompas, créée en mai 1907 avec 300 adhérents, Estagel en 1919, Maury et Espira-de-l'Agly en 1910 ; Villelongue-de-la Salanque en 1911 et Vingrau en 1913. A Baixas, les initiatives engagées ont capoté rapidement.

- Le projet avorté de la coopérative « Les propriétaires réunis ».

Le syndicat local des vignerons nouvellement créé à Baixas en octobre 1907 porte à sa présidence Eugène Tixeire et à la vice-présidence Henri Thomas, maire de Baixas.



Article du journal l'Indépendant (1907)

Face au développement de la coopérative d'inspiration socialiste, les responsables du nouveau syndicat local des vignerons mettent à l'étude en 1908 la création d'une coopérative de production et de vente sur la base de celle constituée à Bompas au mois de mai 1907.

Avec 892 déclarations de récolte déposées à la mairie de Baixas en novembre 1907, les dirigeants du syndicat espèrent rassembler un maximum de propriétaires autour de cette initiative. Mais les tergiversations sur son organisation ralentissent le projet d'autant que vers la fin de 1909, le prix du vin repart à la hausse.

Les vignerons vendent leur vin désormais sans trop de problèmes et ne voient plus la nécessité de se regrouper dans une coopérative. Certains refusent même de verser au syndicat



Plaque d'appartenance à la CGVM

des vignerons la cotisation d'un sou par hl alors que tous profitent des résultats de son action contre la fraude et en faveur de la hausse des cours. La section locale décide alors de distribuer aux adhérents une plaque d'appartenance à la CGVM afin que les négociants et les gens puissent savoir quels vignerons sont

réfractaires ou non à l'action collective.

Néanmoins, pour le projet de coopérative « Les Propriétaires réunis », il est déjà trop tard. Il est abandonné.

- **La dissolution de la coopérative des « Prolétaires vignerons ».**

La coopérative « les Prolétaires vignerons de Baixas » compte fin 1907, 95 adhérents. Le 20 octobre 1907, à l'occasion d'une conférence à Narbonne, Jean Jaurès a donné en exemple la coopérative de Baixas devant un public de vignerons. Geoffroy Thomas organise des conférences pour faire des émules.

Bourse du Travail de Perpignan
Samedi 28 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir

CONFÉRENCE

Par le Camarade **GÉOFFROY THOMAS**
 ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
 de la Coopérative « **Les Prolétaires Vignerons** » de Baixas

SUJET TRAITÉ :

Les Avantages de la Coopération. — Projet d'organisation générale des Coopératives de Consommation dans les Pyrénées-Orientales.

A l'heure où un vaste mouvement coopératif se dessine dans toute la France entière à l'exemple de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Suède, nous sommes persuadés que les camarades de Perpignan et de la campagne viendront nombreux à cette réunion. Nous prions nos camarades mariés de se faire accompagner par leurs épouses, car les femmes gagnées à la Coopération sont les meilleurs artisans de réussite.

POUR LE COMITÉ DE PROPAGANDE :

BERTRAND et BAZERBE, de la Bourse du Travail de Perpignan ;
 MANALT, de la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales ;
 DUPRÉ, de la Coopérative des Travailleurs syndiqués.

La coopérative a trouvé des débouchés auprès de coopératives ouvrières de Paris, dans le nord de la France et en Belgique. Entre 1908 et 1910, elle organise en accord avec la Bourse du Travail de Perpignan la vente à domicile dans le chef-lieu. Elle a adhéré également à la Bourse des coopératives de consommateurs dont les magasins de gros doivent lui permettre d'écouler sa production en France et à l'étranger.

Mais elle a aussi des activités sociales et politiques. En 1909, elle commémore l'anniversaire de la Commune ; elle aide par des dons grévistes du département et d'ailleurs.

BAIXAS. — Pour les grévistes de Salces. — Dans sa dernière réunion, la Coopérative de production viticole « Les Prolétaires Vignerons », constituée depuis un an et qui compte déjà une centaine de propriétaires coopérateurs, tous en règle avec le Parti socialiste, c'est-à-dire, ayant tous pris la carte de cette année et acquittant régulièrement la cotisation mensuelle, a voté une somme de *vingt francs*, en faveur des familles des grévistes de Salces.

Cet acte de solidarité montre ce que peuvent faire les travailleurs organisés en parti de classe sur le terrain économique, syndicats et coopératives, et sur le terrain politique, groupes socialistes.

Article journal l'Indépendant 1908

Quand, à partir de 1910, le prix du vin et notamment celui de qualité produit en Roussillon et à Baixas, augmente, elle commence à perdre ses marchés traditionnels, les coopératives ouvrières préférant se fournir à des tarifs moins onéreux en piquettes. La situation financière des Prolétaires Vignerons se détériore progressivement.

Elle est dissoute le 27 décembre 1912.

Les causes de son échec sont multiples : pas de chai commun et d'équipements suffisants ; incapacité à augmenter la base de ses adhérents de par sa connotation politique ; volume de production insuffisant, moins de 5000 hl.

Geoffroy Thomas épargne aux adhérents, pratiquement insolubles, de devoir se répartir la dette de la coopérative en faisant siens avec l'accord de l'assemblée générale liquidative, son passif et son actif.

4. L'IDEE DE COOPERATIVE EN SOMMEIL.

L'échec du projet « Les Propriétaires réunis » et de l'expérience « Les prolétaires vigneron » atténuèrent les Baixanencs dans la nécessité de créer une coopérative à Baixas, malgré la propagande faite par le groupe socialiste.

Trois événements viennent faire passer l'idée de coopérative aux oubliettes et la remiser pour plusieurs années.

41. L'échec des socialistes aux élections municipales de 1908 et 1912.

nales et Coopératives pour la vinification et la vente en commun de tous les excédents qui, jetés sur le marché aux années de surproduction, avilissent les cours des vins et provoquent des prix de famine qui ruinent la création de bou-

3° A favoriser de boucheries langeries, d'épiceries, de coopératives, pour livrer aux consommateurs des produits sains et à bon marché;

4° A la création de Cantines scolaires, qui permettront à tous les enfants des pauvres de prendre, chaque jour, à midi, un repas chaud et substantiel, sans qu'il en coûte un centime aux parents indigents;

5° A la création de Cours supplémentaires et professionnels après l'Ecole, pour la préparation directe des enfants intelligents de la commune aux divers examens : Brevet élémentaire, Ecole Normale d'institutrices et d'instituteurs, Arts et Métiers, Contributions indirectes, Douanes, Postes, etc.

6° A l'ouverture de Carrières communales, exploitées en commun par les ouvriers carriers de la commune sous la surveillance et la direction du syndicat des Carriers-Mineurs;

7° A l'exploitation des terrains communaux au bénéfice des travailleurs agricoles syndiqués.

Nous travaillerons enfin à organiser la commune de Baixas sur le modèle coopératif pour procurer à tous les contribuables de notables améliorations et procurer du travail aux ouvriers en chômage.

« Vente rémunératrice des Vins de Baixas, appelés à devenir des Vins de Marque, en s'adressant directement aux consommateurs et en supprimant tous les intermédiaires inutiles ; améliorations de toutes sortes procurées à la suppression ou du moins réduction du chômage, voilà ce que nous réalisons en transformant Baixas en Village Coopératif.

Les candid

En mai 1908, le groupe socialiste de Baixas présente une liste menée par François Patrouix aux élections municipales qui s'oppose à celle du maire sortant, Henri Thomas, républicain de droite, et à une liste radicale-socialiste.

Elle arbore un programme prônant en particulier la création de coopératives dans tous les domaines et bien sûr en matière viticole avec le slogan, « faire de Baixas un village coopératif ».

Les socialistes perdent les élections mais

distantent leurs anciens alliés radicaux-socialistes.

En 1912, la liste socialiste menée cette fois-ci par Geoffroy Thomas est à nouveau éliminée par le maire sortant Henri Thomas.

Il paraît probable qu'une victoire socialiste en 1908 ou 1912 aurait débouché sur un nouveau projet de cave coopérative ou sur la sauvegarde de la cave « les Prolétaires Vignerons ».

42. L'embellie viticole de 1909-1914.

A partir de 1909, la lutte contre la fraude porte ses fruits.

La CGVM diligente des inspecteurs dans tous les départements du Midi pour la faire cesser.

Le prix du vin augmente progressivement et atteint 30 francs à la veille de 1914.

43. La Grande Guerre, une aubaine pour le vin

Toute velléité de projet de cave coopérative est enterrée par la mobilisation et la longue guerre qui suit.

En janvier 1914, Eugène Tixeire qui avait démissionné en 1910 a repris la présidence du syndicat départemental des vignerons.

Il va l'assumer durant la période difficile de la guerre.

Dès le début du conflit, il appelle les viticulteurs à contribuer à fournir du vin aux soldats du front.

Et avec l'augmentation de la ration journalière du soldat, jusqu'à 0,75 l en 1916, la demande de vin s'accroît substantiellement dès 1915.

Les vignerons doivent faire face néanmoins aux problèmes des réquisitions et de leur paiement par l'armée, au manque de main d'œuvre et de bêtes, à l'insuffisance des approvisionnements en intrants et en fongicides, à la pénurie de wagons-foudres nécessaires au transport du vin. Les femmes remplacent dans les vignes les hommes partis aux armées, lesquels donnent dans leurs lettres des conseils pour les travaux et la vinification.



La forte demande associée aux difficultés de transport des vins d'Algérie par bateau entraîne une hausse importante des cours.

A partir de 1915, le prix du vin grimpe à un niveau élevé, à plus de 100 francs l'hl.

Les récoltes de Baixas sont sur la moyenne haute : 70 000 hl en 1914, 65000 en 1916,

58000 en 1917, idem en 1918. Seule la récolte de 1915 est restreinte, 35000hl.

La guerre constitue une aubaine pour la viticulture d'autant que le vin est considéré même par les généraux comme indispensable au moral des troupes et un élément de la victoire.

5. LA CREATION DE LA CAVE COOPERATIVE.

Après la guerre, le prix confortablement rémunérateur du vin se maintient jusqu'en 1921.

Quand se profile une baisse des cours, le syndicat des vignerons des Pyrénées-Orientales présidé par Henri Carcassonne, estime que pour les stabiliser, il faut pousser à la construction de caves coopératives dans tous les centres importants de production.

Baixas va s'inscrire dans ce mouvement qui voit 40 créations de caves coopératives entre 1920 et 1930.

51. La viticulture à Baixas en 1921

Il y a à Baixas 593 exploitants soit une importante diminution par rapport à 1901 (892), dont 336 à titre principal et 257 à titre

secondaire. Cette diminution globale est le fait d'une baisse considérable des exploitants à titre secondaire (-203) alors que les exploitants à titre principal sont en légère augmentation (+15), ce qui se traduit par une hausse moyenne de la superficie des exploitations.

Néanmoins, Baixas reste un village de petits propriétaires. En gros, 190 exploitations ont moins de 1 ha, leurs très petits propriétaires ne détiennent que 46 ha ; 200 exploitations ont entre 1 et 5 ha et 130 entre 5 et 10 ha, leurs propriétaires petits et moyens représentent 1090 ha ; et 7 propriétaires de 10 à 40 ha possèdent 104 ha. Il n'y a pas de très grand propriétaire à Baixas, à l'inverse de la plaine.

257 propriétaires sont des employeurs ; ils n'étaient que 155 en 1901. Ils donnent du travail à 286 ouvriers agricoles, soit 40 de plus qu'en 1901, dont 130 employés dans la famille, 132 ayant un patron unique et 22 employés à la journée ou par plusieurs patrons. Parmi les plus gros employeurs, on trouve Eugène Tixeire (5), Farines Jeune (4), François Sol (5), Olivier Torreilles (4), Pierre Sol (6), Louis Bobo (6) ...

1240 ha de vignes sont cultivés dont 50 ha de raisins de table et 1190 ha pour le vin. Les plantations non productives ne représentent que 20 ha.

52. Facteurs favorables à la création d'une cave coopérative.

En 1923, la réussite du projet de société coopérative vinicole est le fait d'une combinaison de facteurs politiques, économiques et financiers et de la volonté d'hommes pourtant idéologiquement opposés.

- Facteur politique

En décembre 1919, la municipalité sortante d'Henri Thomas, républicaine modérée qui dispose depuis 1904 du soutien des monarchistes et des conservateurs perd les élections

municipales face à une liste d'anciens combattants radicaux et socialistes.

Pour la première fois, un socialiste, Jules Bonzoms, à peine âgé de 27 ans, est élu maire de Baixas.

Les socialistes prônent depuis longtemps l'idée de coopération. D'ailleurs les premières coopératives constituées avant 1914 dans le département l'ont été dans des communes de gauche. La nouvelle municipalité va pousser rapidement à envisager la création d'une cave coopérative à Baixas.

-Facteurs économiques.

La récolte de 1920 est excessivement mauvaise suite à un orage de grêle dévastateur intervenu le 30 mars : 17 500 hl alors que la production moyenne se situe à 60 000 hl.

A partir de 1922 en outre, le prix de vente des vins commence à fléchir légèrement. Il n'est plus que de 50 à 65 francs brut pour les vins de 10 à 12 degrés.

- Facteurs financiers.

Suite à la loi du 5 août 1920, l'Etat incite à la constitution de coopératives au travers de subventions et de conseils de la Direction des Services agricoles et du service du Génie rural.

L'office national de crédit agricole facilite également leur création par des prêts à taux avantageux.

Enfin, une coopérative pourra plus facilement que le simple vigneron bénéficier d'avances sur les achats de vins et décider de vendre au moment le plus opportun.

53. Un projet concrétisé à marche forcée.

-Les hommes

A l'origine du projet de cave à Baixas, il y a deux hommes de l'ombre, qui n'apparaissent pas dans la composition du conseil d'administration en 1923. L'un de ces hommes, c'est Edmond Rousse, instituteur socialiste qui avait participé en 1907 aux

côtés de Geoffroy Thomas à la création de la coopérative Les prolétaires vigneron. L'autre, c'est Ernest Malis, comptable de profession mais aussi conseiller municipal socialiste.

Mais dès le départ de la réflexion, la parité politique est recherchée, de façon à faire oublier la politisation des initiatives des années 1907 et 1908.

Une dizaine de propriétaires, moyens et petits, politiquement diversifiés, mettent sur pied le projet. Ils composeront à la création de la société son conseil d'administration.

- Le projet

Cette équipe travaille d'arrache-pied sur le projet, convaincue à l'aune du passé qu'il faut agir vite.

Les vigneron de Baixas, très individualistes, ne sont pas tous acquis à l'idée de coopération. Il faut donc d'abord séduire ceux qui partagent déjà leur conviction en présentant un projet tout ficelé et crédible.

Aidée par l'administration, elle décide donc d'anticiper toutes les décisions qu'il faudra prendre à la constitution officielle de la société : terrain pour la construction de la cave, équipements de vinification, estimations budgétaires...

Elle démarche les propriétaires de Baixas pour les inciter à adhérer à la future société.

Une conférence est donnée le 9 novembre 1922 par l'administration pour mettre en évidence les avantages de la coopération.

-Les statuts

* La forme juridique : société coopérative à forme civile à capital et à personnel variables régie par les articles 1832 et suivants du code civil et la loi du 5 août 1920.

* le but : vinification en commun, conservation et vente du vin, récupération des sous-produits de la vinification, recherche de prix plus rémunérateurs, vente éventuelle de vendange fraîche,

construction d'une cave commune de vinification, extension et perfectionnement de sa production

* Le nom : société coopérative vinicole de Baixas

Des sous-titres pourront être adjoints au nom sur simple décision du conseil d'administration.

*conditions pour être sociétaire : être propriétaire ou fermier de vignes situées sur le territoire de la commune de Baixas ou des communes limitrophes ; être membre d'un syndicat agricole ; accès ouvert aux veuves majeures et aux femmes non mariées majeures (prise en compte de la situation résultant de la guerre qui a fait 98 victimes à Baixas, hors expatriés et fils d'expatriés).

* capital social : 2835 parts de 100 francs chacune à la création ; possibilité d'augmentation du capital social par admission de nouveaux membres ou extension des propriétés des sociétaires

*engagement solidaire et indivisible des sociétaires sur leurs biens à rembourser avances et prêts de l'Etat et des banques

* administration : un conseil d'administration de 12 membres renouvelable par tiers chaque année ; membres rééligibles ; exclusions : les négociants et courtiers ... ainsi que les femmes

* commission de contrôle : 3 membres pris en dehors du conseil d'administration renouvelables en entier tous les ans.

* assemblée générale : constituée de tous les sociétaires, réunion au moins une fois par an, possibilité de réunions extraordinaires, décisions obligatoires pour tous prises à la majorité, une voix par sociétaire.

-La mise en œuvre

L'assemblée générale constitutive a lieu le 17 janvier 1923 à la salle de la mairie en présence des 140 vignerons qui ont décidé d'adhérer à la société coopérative de vinification de Baixas.

Ils ont souscrit 10 360 hl de vin et 155 500 francs de capital social.

Cette assemblée générale élit un conseil d'administration de 12 membres, composée de : Joseph Sol, Laurent Farines, Joseph Mir, Bonaventure Tarrus, Louis Parnaud, Jacques Bonzoms,

François Petit, Achille Vidal, Jean Bonzoms, Pascal Moliner, Jacques Caseblaque, François Calvet.

Sur les 12 membres du conseil d'administration, 6 sont de conviction républicaine nationale (républicains modérés et conservateurs action française) et 6 de conviction de gauche (radicaux et socialistes).

3 commissaires aux comptes sont désignés, 1 de droite et 2 de gauche : Justin Lucia, Melchior Talairach, Daniel Barrière

Le conseil d'administration se réunit tout aussitôt pour élire son bureau.

Président : Joseph Sol, industriel

Vice-présidents : Laurent Farines et Bonaventure T'arrius

Trésorier : François Petit

Secrétaire : Achille Vidal

Trois sont de conviction de droite, 1 chef d'entreprise et propriétaire important ainsi que deux autres propriétaires importants. Deux sont de gauche, un maréchal -ferrant petit propriétaire et président de la coopérative d'achats agricoles et un propriétaire moyen.

Les séances du conseil d'administration vont alors se succéder à un train d'enfer : le 20 janvier 1923, décision d'acheter une parcelle de vigne de 47 ares, située près de la gare, à Henri Thomas, l'ancien maire ; le 9 février, demande de financement d'un montant de 382 000 francs à l'Etat (subvention : 44800 francs et avance à 2% sur 15 ans : 337350 francs) pour les travaux de construction de la cave évalués à 537 650 francs.

La cave initiale est construite en un temps record de 6 mois et la réception définitive des travaux a lieu le 24 avril 1925.

En séances du conseil d'administration du 24 avril et du 9 mai 1923, l'achat des premiers équipements indispensables à l'apport des raisins, au pressurage et à la vinification est entériné par le conseil d'administration.

Le personnel est limité à un caviste et à un comptable ; les coopérateurs participeront aux tâches de vinification.

Une commission de vente examinera les offres des négociants.

La société coopérative vinicole de Baixas est prête pour réceptionner la récolte de 1923.

- La première vendange.

L'assemblée générale du 7 septembre 1923 fixe la date des vendanges au 17 septembre et désigne une commission de vente.

Plus de 1225 tonnes de raisins sont apportées au chai commun. Déduction faite des frais de constitution de la société et des frais généraux, la recette nette de la cave coopérative s'affiche à 888 251,70 francs.

857 737 francs sont répartis aux sociétaires à raison de 70 francs net les 100 kg.

La première campagne de la nouvelle cave est relativement prometteuse pour ses coopérateurs.

Néanmoins les 140 coopérateurs n'ont apporté en 1923 qu'une petite partie de leur production.

54. Intérêt et limites de l'adhésion à la cave coopérative.

- La production

Afin d'inciter à adhérer à la coopérative, les statuts permettent une souscription partielle de leur récolte par les adhérents.

De ce fait, les 140 adhérents ont apporté seulement 8750 hl à la cave.

Les déclarations de récolte de l'année 1923 déposées en mairie s'élèvent quant à elles à 50 218 hl. Donc plus de 41 460 hl ont été vinifiés et vendus directement par les vigneron de Baixas, coopérateurs et non-coopérateurs en dehors de la coopérative.

- Les adhérents

140 vigneron ont adhéré à la coopérative sur un total de 511.

Ils représentent une superficie de 371 ha pour 783 ha aux non-coopérateurs, soit grosso modo presque un tiers des vignes productives.

Ce sont donc les propriétaires moyens qui ont adhéré à la coopérative en plus grand nombre, avec un petit nombre de petits propriétaires, mais sans souscrire la totalité de leur surface productive.

Néanmoins, il en reste encore beaucoup à convaincre de l'intérêt de la coopération.

Une grande partie des vigneronns, échaudée par les expériences négatives de 1907 et 1908, demeurent méfiants à l'égard de la nouvelle coopérative.

- Le prix de vente de la première récolte

Il est de 96 francs brut l'hl au plus haut en décembre 1923 pour les vins produits par les vigneronns non sociétaires contre un prix brut équivalent à 104 francs l'hl pour les vigneronns adhérents à la nouvelle cave coopérative.

Le résultat commercial est en faveur de la coopérative (91 francs net l'hl versé aux coopérateurs).



La cave coopérative vinicole de Baixas « Fa molt de temps »

CONCLUSION

C'est donc un exploit d'avoir réussi à concrétiser le projet de cave coopérative dans un village qui est excessivement divisé au début des années 1920. Divisé par les oppositions politiques entre droite républicaine nationale, conservateurs de l'Action française, radicaux et socialistes ; divisé aussi par les conflits entre mairie et paroisse sur les processions et les écoles qui ont resurgi.

Malgré un succès relatif à sa constitution, la nouvelle coopérative prendra son envol à partir de 1925, à la suite de la mauvaise récolte de 1924 et de la déprime du marché des vins qui décideront plus d'une centaine de vigneron à la rejoindre. Avec sa société coopérative, Baixas sera mieux armé pour valoriser et défendre sa production. Mais, ombre au tableau, quelques générations plus tard, le vigneron qui cultivait, vinifiait et vendait son vin sera devenu un viticulteur.